



**CHARTRES
MÉTROPOLE**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE EMPLOI ET FORMATION
Chartres, le 13 octobre 2020

**Un poste d'Instructeur/Instructrice des permissions de voirie
Travaux et concessionnaires (H/F)
est à pourvoir
au Service Gestion du domaine public
(Catégorie- B Cadre d'emplois des Techniciens ou Contractuel)**

L'agent(e) assure la gestion et le suivi des aspects techniques, administratifs, financiers, assurantiels, sécuritaires et règlementaires des occupations et des travaux sur le domaine public routier. Il/Elle est le/La référent(e) de l'ensemble des autorisations d'occupation des concessionnaires, occupants de droits et des entreprises réalisant des travaux sur le domaine public.

MISSIONS :

- Assurer la gestion technique et administrative des aspects réglementaires du domaine public, en particulier l'ensemble des autorisations d'occupation des concessionnaires, occupants de droits et des entreprises réalisant des travaux sur le domaine public :
 - Permission de voirie (bateau de porte, gargouille, fourreaux et chambres de télécommunications, numérotation de voirie, arrêté d'alignement...) : rédaction des actes, suivi financier et suivi de travaux
 - Permis de stationnement (benne, échafaudage, palissade de chantier) du domaine public routier liés aux travaux : rédaction des actes et suivi
 - Arrêté de circulation et de stationnement liés aux travaux: rédaction des actes et suivis
- Assurer la gestion financière des recettes des redevances d'occupation du domaine public (RODP) liées aux permissions de voirie et aux permis de stationnement
- Assurer le suivi financier et technique du contrat de concession de services relative à la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires associés
- Participer à l'instruction des « Demandes de Travaux » et les « Déclarations d'Intention de Commencer les Travaux » sur le domaine public et faire respecter les délais,
- Etablir les états des lieux avant et après les travaux des concessionnaires, entreprises, particuliers, etc...lors des interventions sur le domaine public
- Assurer les relations avec les concessionnaires, les entreprises, les riverains, pour la mise en place de déviations, signalisations, et assister aux réunions préparatoires et de réalisation,
- Vérifier sur le terrain :
 - le respect des exigences d'occupation du domaine public, ainsi que les règles de signalisations,
 - les occupations illégales du domaine public pour régularisation ou procédure de verbalisation en lien avec la Police Municipale
 - la bonne remise en état du domaine public à l'issue des travaux
- Collaborer à l'instruction des autorisations d'urbanisme, notamment dans les aspects liés à la gestion du domaine public,
- Participer aux réunions de concessionnaires,
- Participer aux réunions d'expertise sollicitées par le service Assurances suite à un sinistre en lien avec le domaine public routier,
- Faire le rendu-compte pour toute intervention urgente sur le domaine public,
- Préparer des courriers d'information aux riverains et des plans de déviation de la circulation,
- Participer à la réponse aux courriers liés à son domaine d'activité, rédiger et suivre les courriers de rappel à la réglementation
- Veiller à la sécurité et à la bonne tenue des chantiers.

MISSIONS COMPLEMENTAIRES OU SPECIFIQUES

- Alerter son responsable des conséquences majeures sur la circulation des chantiers et participer à la réflexion sur les conséquences de ces travaux sur le domaine public
- Participer si nécessaire aux réunions de préparation des manifestations culturelles ou festives
- Participer à l'amélioration des outils nécessaires à la mission de gestionnaire du domaine public, ainsi qu'à l'élaboration ou l'actualisation des outils règlementaires (arrêtés permanents, règlement de voirie)
- En cas de nécessité, instruire les demandes d'arrêtés de circulation ou stationnement en lien avec d'autres instructeurs et participer aux permanences de l'accueil.

COMPÉTENCES REQUISES

- Connaissances administratives et techniques relatives aux autorisations du domaine public routier, aux travaux de voirie, aux réseaux divers, à la circulation, au stationnement, à la signalisation temporaire de chantiers,
- Rigueur et sens du service public, autonomie, initiative, force de proposition et esprit d'équipe
- Bonnes relations humaines et ouverture d'esprit, savoir rendre compte
- Sensibilité à la protection des espaces verts dans le cadre des travaux de voirie
- Sensibilité à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans le cadre des travaux de voirie
- Maîtrise des outils bureautiques et logiciels métier (Autocad, Atal...)

PROFIL RECHERCHÉ

Niveau de diplômes : BAC à BAC + 2
Permis B indispensable

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant le 5 décembre 2020**.*